

Le SIA, le syndicat de tous les IA. Renforcez le !

Montant des cotisations		somme versée	Coût réel après réduction d'impôt *
Cotisation d'accueil pour une première adhésion		60 €	20 €
Stagiaires et retraités (sans distinction d'indice)		60 €	20 €
Actifs	Jusqu'au 4 ^o échelon inclus	100 €	33 €
	5 ^o et 6 ^o échelon	120 €	40 €
	Au-delà	145 €	48 €

*66 % de la cotisation syndicale sont déductibles du revenu imposable de l'année du règlement sur présentation d'un reçu dressé par le trésorier à la date de réception du chèque. Cette disposition minore considérablement le coût réel à la charge des collègues (voir tableau ci-dessus). **Les cotisations versées avant le 31 décembre 2011 permettront une déduction fiscale sur les revenus 2011.**

Dès réception de votre chèque, l'**attestation fiscale de paiement** de votre cotisation vous sera adressée à la date de réception du chèque. Si vous relevez une quelconque erreur, n'hésitez pas à contacter le trésorier du SIA :

Michel Pinçon, 66 allée du Lac inférieur, 78110 Le Vésinet, 06 73 27 26 71

BULLETIN D'ADHÉSION

SIA, 46 avenue d'Ivry 75013 PARIS
Téléphone : 01 53 82 26 76 Télécopie : 01 40 63 29 68
Messagerie électronique : syndicatia2@gmail.com

Nom :

Prénom :

Spécialité :

Échelon :

Fonction :

Académie :

Adresse :

Adresse électronique : Téléphone :

Adhère au SIA pour l'année scolaire 2011 - 2012

à compléter et à envoyer à votre correspondant académique (ou directement au SIA) accompagné d'un chèque à l'ordre du SIA.

NB : pour un paiement différé ou fractionné, indiquez à part les dates souhaitées pour l'encaissement.